



ma ville

Le magazine de Merlimont

Juillet 2024



www.merlimont.fr



www.merlimont.fr

Merlimont en Côte d'Opale

Magazine "Aime ma ville"
Place de la Haye,
62155 MERLIMONT
03 21 94 72 18
communication@merlimont.fr

Chef de la publication :
Mary BONVOISIN ALVES DOS SANTOS

Conception, rédaction :
Service communication

Photos et images :
Service communication, service
animation, M. Hantson, M. Bernier,
Adobe Stock.

Impression :
imprimerie VAG - 62630 Etaples

Ce magazine a été imprimé sur du
papier issu de forêts à gestion durable
et par une imprimerie "Imprim'Vert".



S O M M A I R E

4 - Infos pratiques

6 - Infos CA2BM

8 - Merlimont et vous

10 - Bien vivre à Merlimont

12 - Le budget

14 - Travaux et projets

16 - Le front de mer

**17 - Les services
techniques municipaux**

18 - A l'école

19 - La vie associative

20 - Bienvenue à Merlimont

22 - Retour sur

23- Animations estivales



Chères merlimontoises,
chers merlimontois,

Profitons pleinement et ensemble du havre de paix qu'est notre ville de Merlimont, tant la saison estivale s'ouvre dans un contexte national et international qui n'a jamais été aussi anxiogène.

Nous avons la chance de vivre au bord de mer, dans un environnement privilégié que beaucoup nous envie, dans une station qui se veut avant tout familiale, authentique et spacieuse... alors ne retenons pas notre plaisir !

Je salue et remercie l'ensemble du personnel municipal qui, au quotidien, met tout en œuvre pour que notre commune soit au rendez-vous de cette saison estivale.

Chacun, à son poste, ne ménage pas ses efforts, vous pouvez le constater tout au long de la semaine, et même le week-end.

Si la saison revêt une importance toute particulière, c'est tout au long de l'année que nous nous mobilisons dans l'intérêt de tous, et pour le bien être ensemble.

Les contraintes financières qui pèsent de plus en plus lourdement sur les finances des collectivités territoriales nous obligent à opérer des choix. Dans un souci de bonne gestion, il nous faut faire aussi bien, voire même mieux, avec des moyens de plus en plus contraints.

Ainsi, je m'y emploie au quotidien, aidée et soutenue par l'équipe municipale toujours mobilisée à mes côtés. Chacun s'accordera cependant à reconnaître que l'exercice a ses limites et qu'il faut faire des choix.

Dans ce magazine, vous découvrirez une double page de présentation de notre budget, comme vous pourrez le constater, notre bonne gestion budgétaire nous permet de poursuivre la concrétisation de nos projets.

Nous vous proposons aussi un point d'étape sur la requalification du Front de mer. Il me semble en effet important que vous soyez informés au plus près de l'état d'avancée de ce projet qui nécessite l'action concertée des différents intervenants, tant financiers que techniques. En attendant, il nous a fallu prendre des décisions d'urgence car les récentes tempêtes ont encore fragilisé notre front de mer.

Vous pourrez aussi lire la motion que notre Conseil municipal a voté à l'unanimité, le 23 janvier



dernier, afin de manifester notre hostilité au projet d'installation d'un parc éolien en mer, au large de nos plages. La concrétisation d'un tel projet serait une absurdité, néfaste à notre littoral, à notre attractivité, à l'activité de la mer et à son environnement faunistique et floristique.

En plus de ces deux sujets, vous en découvrirez bien d'autres dans ce magazine, qui illustrent bien les enjeux auxquels nous sommes confrontés tout au long de l'année.

Avec mon équipe et le personnel municipal, aidés par nos associations, nos commerçants et artisans..., nous agissons au quotidien pour que notre ville reste ce havre de paix que nous apprécions tellement ; le bien vivre ensemble est notre priorité, je sais que nous le partageons toutes et tous !

Ainsi, je vous souhaite cet été de profiter pleinement du programme d'animations toujours densifié grâce à la participation de toutes et tous!

Entre le marché gourmand du lundi soir, le pique-nique républicain du 14 juillet, le feu d'artifice du 26 juillet, les concerts et soirées dansantes des mercredi et samedi, les journées sont rythmées par des ateliers sportifs, créatifs, ludiques et culturels!

Le programme est disponible en ligne, en mairie et au bureau d'informations touristiques.

Je vous invite à venir nous rencontrer les lundis à 18h30 pour le pot offert par l'office municipal d'animations ! Accueillez les petits bonheurs quotidiens car ils feront de vous des personnes nourries par l'envie d'être heureux ensemble chacun avec ses réalités, ses épreuves mais aussi ses beaux projets!

Votre Maire,

Mary BONVOISIN ALVES DOS SANTOS

Vive la vie à Merlimont!

Recensement dès 16 ans

Le recensement est obligatoire pour tout jeune Français dans les 3 mois qui suivent son 16^{ème} anniversaire. L'attestation de recensement est indispensable pour réaliser certaines démarches comme l'inscription au baccalauréat. L'intéressé doit se présenter en mairie, muni de sa carte d'identité et de son livret de famille.

Une aide financière pour les lycéens

Les lycéens merlimontois peuvent percevoir une aide financière de 50€, accordée par la Municipalité, pour l'achat de matériel scolaire. Pour cela, ils doivent se rendre entre le 1^{er} septembre au 31 décembre, à l'accueil de la mairie avec un RIB, leur livret de famille et un certificat de scolarité.

2025 : l'année du recensement

Le recensement de la population concerne l'ensemble de la population vivant en France. Dans les communes de moins de 10 000 habitants, il a lieu tous les 5 ans.

Le dernier recensement de la population de Merlimont ayant eu lieu en 2020, le prochain est prévu **du 16 janvier au 15 février 2025**. C'est un **acte civique obligatoire** qui concerne tout le monde et qui profite à tous.

A quoi ça sert ?

Le recensement de la population sert par exemple à prévoir les petits et grands projets pour servir la population. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus. Actuellement le conseil municipal compte 23 élus, si nous franchissons la barre des 3500 habitants, vous devrez voter pour une liste de 27 conseillers, lors des prochaines élections municipales.

> Propriétaires de chiens, il y a des règles !

Dans le but de préserver la tranquillité de tous, la Municipalité a mis en place certaines règles pour les propriétaires de chiens. Dans la zone de bain surveillée, mon chien ne doit pas se promener, sur le reste de la plage il doit être tenu en laisse ! Sur les sentiers, mon chien doit également être tenu en laisse pour éviter d'effrayer les animaux des dunes et forêts. Il n'a pas le droit de se promener sur le sentier sur pilotis. Il pourrait se blesser avec une écharde qui dépasse du platelage !

2015 m'obligent à ramasser les déjections de mon chien ! L'arrêté municipal du 28 mai 2021 m'oblige à avoir sur moi 2 sacs pour les déjections canines. Ces sacs doivent être jetés dans une poubelle prévue à cet effet mais surtout pas dans le caniveau ! Cela obstrue les tuyaux et contribue à la pollution marine. L'arrêté du 22 mars 2019 précise les obligations de tenue en laisse de mon chien et les restrictions de circulation sur les sentiers.

Ces arrêtés sont disponibles sur www.merlimont.fr.

Sur tout le territoire communal, je dois ramasser ses déjections, par respect pour les autres piétons et par souci de propreté.



Quelle est la réglementation ?
Les arrêtés municipaux du 25 octobre 2005 et du 20 juin

SURVEILLANCE DES PLAGES

PLEINE SAISON / 11h - 19h

- tous les jours du 1^{er} juillet au 27 août.

HORS SAISON / 12h - 18h

- les week-ends, les jours fériés et les ponts du mois de mai du 6 avril au 30 juin et du 31 août au 15 septembre.

DRAPEAUX DE BAINADE

Baignade surveillée sans danger apparent	
Baignade surveillée avec danger limité ou marqué	
Baignade interdite	
Zone de baignade surveillée pendant les horaires d'ouverture du poste de secours	

TOILETTES PUBLIQUES

Sur le front de mer :
Au calvaire, au poste de secours et au belvédère
Horaires d'ouverture : 8h30-19h hors saison / 7h30-20h30 en saison.

Toilettes automatiques :
Place de la Chapelle, Place de la Haye et Rue de la Station.
Horaires d'ouverture : 7h-22h hors saison / 7h-24h en saison.



ECLAIRAGE PUBLIC

Du 15 avril au 15 septembre

Extinction de 02h00 à 06h00

Du 16 septembre au 14 avril

Extinction de 23h00 à 06h00

En cas de problème, vous êtes invités à envoyer un mail à la mairie mairie@merlimont.fr. Notre prestataire sera rapidement prévenu. Merci d'être le plus précis possible dans la localisation du candélabre défectueux.

> Une nouvelle vue sur Merlimont

Profitez de notre toute nouvelle webcam ! Que vous soyez un habitant de la région ou un amoureux de notre splendide littoral, vous pouvez admirer les vues imprenables de notre plage, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. Plus performante que l'ancienne installation, cette webcam de haute qualité offre une multitude de fonctionnalités pour vous immerger dans l'ambiance de Merlimont. Vous pouvez observer les marées changeantes, admirer les magnifiques couchers de soleil, et même surveiller les conditions météorologiques en temps réel. Un outil idéal pour vérifier le temps avant de se rendre à la plage.

Connectez-vous à tout moment sur le site de la ville www.merlimont.fr pour évaluer la brise marine et admirer la beauté naturelle de notre côte, où que vous soyez. Rejoignez-nous virtuellement et laissez-vous emporter par la magie de notre plage, directement depuis votre écran !

Mode Plein écran

Faites disparaître les bordures et profitez des paysages en plein écran.

Choix résolution d'image

Affichez l'image dans la qualité de votre choix.

Partage sur les réseaux sociaux

Partagez un média en quelques clics directement sur vos réseaux sociaux.



Infos

Retrouvez toutes les informations de votre ville en consultant notre site internet

Sélecteur d'image

Naviguez dans le temps et sélectionnez simplement et rapidement le média qui vous intéresse.

Coup de coeur

Ajoutez le média sélectionné dans la liste de vos images coup de coeur.

Archives

En un clin d'oeil vous pouvez consulter les archives et obtenir le média d'une date précise.

Images coup de coeur

Retrouvez les plus belles images annotées « Coup de coeur » par tous les visiteurs. Vous pouvez alors les partager ou les télécharger.

Télécharger

Regardez en boucle la vidéo de la webcam en la téléchargeant sur votre ordinateur.

Timelapse - Lisez et téléchargez les timelapses de tous les médias d'une journée, d'une semaine, d'un mois ou d'une année.

Comparaison d'images - Sélectionnez deux dates pour comparer des images entre le jour et la nuit, l'été et l'hiver...



La réunion estivale d'informations communales se tiendra le dimanche 21 juillet à 9h30 - salle polyvalente, place de la Gare

Nous contacter

Mairie de Merlimont
Place de la Haye

03.21.94.72.18

mairie@merlimont.fr

Vous informer

Facebook : Merlimont en Côte d'Opale

Site internet : www.merlimont.fr

Magazine «Aime ma ville»

Merlimont Infos

Pour connaître toute l'actualité de Merlimont, abonnez-vous à "Merlimont Infos". Chaque mois, vous recevrez par mail les dernières informations de votre commune. Pour vous inscrire, envoyez un mail à communication@merlimont.fr

La Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois (CA2BM) exerce des compétences qui influent directement sur votre quotidien. Parmi elles, l'assainissement des eaux usées, l'entretien du réseau d'écoulement des eaux pluviales et l'habitat.

L'assainissement

La CA2BM crée progressivement sur les 46 communes qui la composent un réseau d'assainissement collectif. Les travaux sont mis en œuvre en fonction des recommandations de l'agence de l'eau, des projets communautaires et communaux.

Ainsi cette année, en prévision de la réfection de certaines rues du secteur plage, des travaux d'assainissement ont été réalisés dans les rues suivantes :

- L'avenue du Boulonnais entre la rue Courbet et l'avenue de Londres
- L'avenue de Champagne entre la rue Courbet et la rue de Tourville
- L'avenue du Nord entre la rue Courbet et la rue de Tourville
- La rue des Algues entre la rue Surcouf et la rue Courbet

Les propriétaires concernés disposent désormais de 2 ans pour raccorder leur résidence au réseau collectif. Pour cela, des aides sont mises en place. Elles peuvent aller jusqu'à 50% du montant des travaux dans la limite de 1350 € pour un raccordement simple et de 4030 € pour un raccordement complexe.

Passé ce délai de 2 ans, l'obligation de raccordement sera toujours en vigueur mais sans subvention et la taxe d'assainissement sera doublée pour les foyers non raccordés.

> Plus d'informations : www.ca2bm.fr/environnement/assainissement



Prochains travaux

Actuellement en assainissement collectif par l'intermédiaire d'une micro-station d'épuration, les habitants du lotissement des Chardonnerets vont prochainement être directement raccordés au réseau existant de la rue Auguste Biblocq.

Pour cela la CA2BM va installer un poste de relevage et effectuer le raccordement avec le réseau existant. La micro-station sera désarmée. Le montant de cette opération s'élève à près de 50 000 € à la charge de la commune.

Aucuns travaux ne seront nécessaire pour les habitants, mais ils seront assujettis à la taxe d'assainissement.

Et après ?

En 2025, c'est l'avenue Adolphe Leroy qui devrait bénéficier de travaux d'assainissement collectif. Ces travaux sont en effet nécessaires avant la transformation de la chaussée, prévue pour permettre le passage de la "vélo-maritime".

L'habitat

Dans le cadre de sa compétence d'équilibre social de l'habitat, la CA2BM vise à améliorer l'habitat ancien et/ou dégradé. Pour cela elle agit sur plusieurs champs.

> Le péril

Cette procédure s'applique uniquement sur les équipements bâtis (façades, cheminées, balcons, toitures...) dans le cas d'atteinte à la solidité et/ou la stabilité des édifices et éléments intérieurs et en cas de risque pour la sécurité des occupants et/ou du public.

Il existe deux types de périls :

1. Ordinaire, en cas de danger non immédiat. Un arrêté est rédigé à destination du propriétaire prescrivant des mesures pérennes à mettre en œuvre pour stopper le péril.
2. Imminent, dans ce cas l'intervention doit être rapide pour des questions de sécurité.

> L'habitat indigne

Tout locataire peut demander l'intervention de la CA2BM en cas de refus du propriétaire de réaliser les travaux, si son logement présente des désordres. Cela peut concerner des problèmes d'humidité, d'infiltration, d'électricité, de ventilation, de chauffage ou encore de non-respect des surfaces habitables minimales. Suite à la visite des agents de la CA2BM un Relevé d'Observation Logement (ROL) est élaboré. Selon la gravité des constats, ce ROL est transmis aux services de l'Etat, à l'ARS ou géré en interne.

Le président de la CA2BM prescrit par arrêté des mesures provisoires à mettre en place pour garantir la sécurité des personnes. A défaut de réalisation, il fait exécuter d'office les travaux aux frais du propriétaire.

> Les aides financières

Il existe plusieurs aides permettant aux propriétaires de rénover leurs logements. Celles-ci peuvent être attribuées par différents organismes d'Etat en fonction des revenus :

- Aide au ravalement de façade
- Aide à la rénovation
- Aide à la rénovation énergétique
- Aide à l'adaptabilité du logement

> Toutes les informations : www.ca2bm.fr/service-au-public/logement



Les eaux pluviales urbaines

Depuis janvier 2024, l'entretien des canalisations d'écoulement des eaux pluviales est une compétence communautaire. Ainsi, la CA2BM doit prendre en charge plus de 300 kilomètres de réseau sur 46 communes.

Avec les inondations de la fin d'année 2023, une priorité a été donnée aux communes sinistrées. Cependant, à Merlimont, certaines rues, ayant été réhabilitées, ont également bénéficié de remise en état des canalisations. C'est le cas notamment de l'avenue de la Plage.





Le 28 avril, en présence de Mme la Sous-Préfète de l'arrondissement de Montreuil, Mme Isabelle Fradin-Thirode, la Municipalité et les Anciens Combattants ont honoré la mémoire de tous les héros et victimes de la déportation.



Le 8 mai, une cérémonie empreinte de solennité et d'émotion au Monument aux Morts a réuni Madame Le Maire, le Conseil Municipal, le Conseil Municipal des Jeunes, les Anciens Combattants, les écoliers et les Merlimontois pour la commémoration de l'Armistice de 1945.



Le Centre Les Argousiers de Merlimont accueille fréquemment des jeunes volontaires pour le Service national universel. C'est là que la ministre de l'Éducation Nationale, Nicole Belloubet, a choisi de se rendre ce jeudi 2 mai pour découvrir le centre "le plus exemplaire par la nature des interventions qui y sont développées durant ces douzes jours". Au printemps 2024, notre commune, en partenariat avec la ligue de l'enseignement, a accueilli 600 jeunes répartis en 5 sessions.



> Un stade municipal en l'honneur de Guy Paillard

Conseiller municipal entre 1959 et 1983, 1er adjoint d'Albert Guilbert entre 1983 et 1988, maire de Merlimont entre 1989 et 2001, Guy Paillard a œuvré pour changer l'image de la commune.



C'est lui qui a instauré les premiers services périscolaires de cantine et de garderie et l'accueil de loisirs. C'est encore lui qui a initié l'agrandissement des services administratifs de la mairie et la reconstruction des services techniques. Côté travaux, il a entrepris la rénovation complète de l'avenue de la plage dans les années 1990, la construction de la digue sud ainsi que de nombreux aménagements de rues. Enfin, c'est à lui que nous devons les actuels aménagements footballistiques : l'aménagement du terrain principal et de sa tribune en 1984, alors qu'il était premier adjoint, la construction des vestiaires et douches en 1988, et l'ajout d'un second terrain en 2000. « Le foot c'était une de ses passions » selon Gery Gosse, actuel adjoint aux travaux qui l'a bien connu. C'est pourquoi, la Municipalité a choisi de donner son nom au stade municipal. Ainsi, début juin, en présence des élus, anciens élus, sportifs, jeunes, et de la famille de Guy Paillard, une plaque a été posée à l'entrée du stade.



> La ville renforce ses équipes pour la saison estivale

En prévision de la saison estivale, les différents services de la ville, tels que les services techniques, la communication, et la police municipale, accueillent des agents saisonniers pour garantir le bon déroulement de cette période chargée. Au sein du service technique, 10 nouveaux agents rejoignent l'équipe permanente de 15 agents pour assurer la propreté de la station et l'entretien des espaces verts. Le service communication bénéficie également de renforts pour promouvoir activement les événements estivaux et maintenir une communication fluide avec les habitants et les visiteurs. Par ailleurs, la police municipale accueille un nouvel ASVP (agent de surveillance de la voie publique) pour une mission de 6 mois, renforçant ainsi la surveillance et la sécurité des lieux publics.

En juillet dernier, au centre technique, Madame Le Maire, entourée des agents municipaux, des adjoints et conseillers municipaux, a souhaité rendre hommage à Guy Codron. Après 26 années aux services techniques de la ville de Merlimont, M. Codron a pris une retraite bien méritée. Plusieurs membres de sa famille ainsi que M. Le Sénateur Jean-François Rapin, ancien maire, ont également tenu à être présents pour partager ce moment chaleureux et émouvant.

Merlimont aime ses aînés

La municipalité de Merlimont, à travers le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), développe, favorise et maintient des liens privilégiés avec ses aînés. Cette année encore a été marquée par des activités variées et des rencontres enrichissantes.

Une soirée rétro "années 80" qui a fait vibrer Merlimont



La salle polyvalente a de nouveau été électrisée par une soirée années 80. Cette soirée ouverte à tous a attiré une foule nombreuse venue chanter et danser sur les tubes de DJ Tof. Ces événements festifs permettent au CCAS de soutenir divers projets de sorties et d'actions sociales. Rendez-vous l'année prochaine !

Escapade à Amiens



Le 20 juin, une journée dans la région Amiénoise a été organisée par le CCAS. Au programme : balade en barque pour un voyage au fil de l'eau le long des hortillonages, déjeuner et visite du zoo d'Amiens l'après-midi. L'occasion de passer une belle journée entre amis.

Le magazine est en cours d'impression pendant le déroulement de cet événement. Retrouvez les photos de cette journée et l'actualité de votre CCAS dans notre magazine de décembre.

RENCONTRE INTERGENERATIONNELLE AUTOUR DU JEU

Une belle rencontre intergénérationnelle autour des jeux de société est prévue le samedi 26 octobre 2024. Cet événement sera l'occasion de rassembler les différentes générations de Merlimontois. Cette initiative du CCAS en faveur de l'action intergénérationnelle renforce les liens précieux entre les jeunes et les aînés de notre charmante ville. Rendez-vous en septembre à la mairie ou sur le site de la ville pour plus d'informations.

Repas des aînés, colis de Noël, voyage organisé... Pour tout savoir de l'actualité du CCAS de Merlimont, rendez-vous en mairie ou abonnez-vous au "Merlimont Infos" en nous transmettant votre mail à communication@merlimont.fr. Nous vous rappelons que seule l'invitation au repas des aînés est transmise par courrier postal.

Un mégot pollue plus que vous ne le pensez !

La municipalité a signé une convention avec la société ALCOME dans le but de réduire les mégots sur l'espace public. *On vous explique tout !*

Emporté par le vent ou la pluie, un mégot jeté par terre finit souvent dans les égouts puis dans les réseaux d'assainissement et les rivières. Sa petite taille ne lui permet pas d'être filtré et nuit au fonctionnement des stations d'épuration. Un mégot risque ainsi fortement de rejoindre les fleuves et les rivières pour terminer sa course dans les mers et les océans.



LE SAVIEZ-VOUS ?
80% des déchets que l'on retrouve dans les océans proviennent de la terre ferme

Au-delà de la pollution visuelle, un mégot jeté dans la rue, dans le caniveau ou dans la nature a un impact sur l'environnement :
Un mégot contient des matières plastiques qui polluent l'eau.
Un mégot peut mettre plusieurs années à se dégrader.
Un mégot mal jeté risque d'être ingéré par la faune.

LES ENDROITS ADAPTÉS POUR JETER SON MÉGOT



Les poubelles
Plus nombreuses qu'on ne le pense, les poubelles sont des alliées idéales pour vous débarrasser de vos mégots de manière sûre.



Les cendriers de rue
Souvent fixés aux murs ou placés au-dessus des poubelles, ces cendriers de rue permettent de jeter un mégot en toute sécurité.



Le cendrier de poche
Ultrapratique et facile à utiliser, il vous assure que vos mégots ne finissent pas dans la nature. Vous pouvez vous en procurer gratuitement lors de distribution (collecte, festival, etc.), en acheter chez votre buraliste ou en fabriquer un. Beaucoup d'objets peuvent se transformer en cendriers de poche, comme les boîtes de médicaments par exemple.

Depuis plusieurs années la municipalité met à disposition des fumeurs de nombreux moyens pour éviter de retrouver les mégots dans la rue ou sur la plage. Par exemple, des cendriers de plage en forme de cônes, ou encore des cendriers de poche à l'effigie de la ville, pratiques pour le sac à mains.

Cette année, en plus de l'actions communale, la société ALCOME fournit des cendriers de poche qui seront distribués gratuitement sur l'ensemble de nos animations.

De plus, des cendriers de rue, seuls ou adossés aux poubelles sont à votre disposition dans toute la ville.

Vous n'avez plus d'excuse !

Pour ceux qui trouvent néanmoins des excuses, le « jet de mégots » peut être considéré comme un dépôt sauvage et donc verbalisable !

JETER SON MÉGOT

DANS UN ENDROIT ADAPTÉ, C'EST LE GESTE À ADOPTER.



ALCOME
L'éco-organisme pour la réduction des mégots dans l'espace public



LES BONS RÉFLEXES

- ▶ Assurez-vous de bien écraser votre mégot avant de le jeter dans un endroit adapté.
- ▶ Ne jetez jamais votre mégot lorsque vous êtes en voiture.
- ▶ Pensez à prendre votre cendrier de poche lors de vos sorties.



Entretien annuel des fossés : une priorité renforcée par les aléas climatiques

Face aux défis posés par les récentes inondations, l'entretien des fossés à Merlimont est plus que jamais une priorité. Ces événements climatiques extrêmes ont souligné l'importance d'un entretien régulier pour prévenir les inondations et protéger les habitations et infrastructures.

Les réseau de fossés est étendu et plusieurs entités interviennent dans leur entretien. Ainsi, concernant Merlimont, les deux voies principales d'écoulement que sont la Tringue et le Ruisseau à Tabac sont entretenues respectivement par l'association syndicale autorisée de la vallée d'Airon et Symcéa.

L'ensemble des fossés situés sur le domaine public communal, qui se jettent dans les deux principales voies est entretenu par la ville.

Pour cela, la municipalité a intégré deux nouvelles recrues, grâce aux contrats PEC, dits "Parcours Emploi Compétences". Ils ont été spécialement déclenchés par l'État en réponse aux conséquences des inondations. Subventionnés à hauteur de 80% par l'État, ces renforts ont permis à la commune d'entretenir la totalité des fossés sur une plus longue période, et ainsi de retirer les débris des fossés, d'assurer le bon écoulement des eaux et de prévenir toute obstruction pouvant entraîner des inondations.

Les Obligations des Administrés

Il est crucial de rappeler à tous les Merlimontois que l'entretien des fossés situés sur leur propriété est une obligation légale. Chaque propriétaire doit veiller à ce que les fossés et terrains privés soient dégagés de toute obstruction, permettant ainsi un écoulement optimal des eaux. Un fossé bien entretenu contribue non seulement à la protection de la propriété individuelle mais aussi à celle de l'ensemble de la commune. La coopération de tous les habitants est indispensable pour assurer la protection de notre environnement et de nos habitations.

Pour ce faire, les administrés doivent régulièrement :

- Nettoyer les fossés des débris, branches et autres obstacles.
- S'assurer que les canalisations ne soient pas obstruées.
- Entretenir les abords pour éviter la prolifération de végétation invasive qui pourrait gêner l'écoulement des eaux

Collecte des résidus végétaux

Pour vous accompagner au mieux dans le recyclage des déchets, la collecte des résidus végétaux est reconduite pour l'année 2024. Les ramassages ont lieu les mardis, tous les 15 jours, du 16 avril au 12 novembre 2024

Le calendrier des jours de collecte est disponible à l'accueil de votre mairie ou sur le site internet de la commune : www.merlimont.fr.

Le saviez-vous ?

D'autres alternatives s'offrent à vous pour recycler les tontes de gazon :

- le mulching : cette technique implique de hacher très finement l'herbe lors de la tonte et de la laisser sur place.
- le compostage : les tontes de gazon sont très utiles dans votre bac à compost, où elles se décomposent pour former un engrais naturel.
- le paillage : cette méthode permet d'éviter les mauvaises herbes et l'assèchement du sol, tout en le nourrissant.

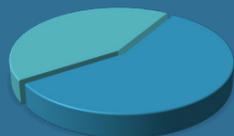


Herbes aromatiques à partager !

Des bacs de plantes aromatiques sont mis à votre disposition près de la salle polyvalente et sur l'avenue Laurent De Rillé. Vous êtes tous invités à vous servir librement, avec modération bien sûr !

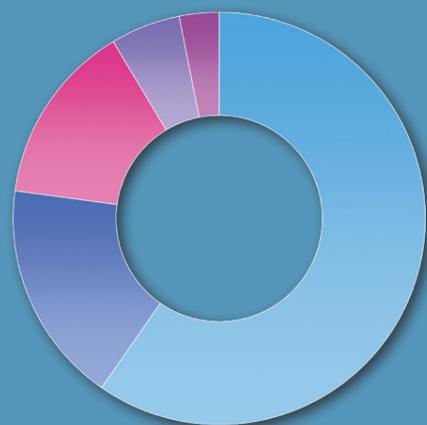
BUDGET GLOBAL 2024 : 11 787 808 €

BUDGET D'INVESTISSEMENT : 43%
SOIT 5 033 440,56 €



BUDGET DE FONCTIONNEMENT : 57%
SOIT 6 750 339,27 €

D'où vient l'argent de la commune ?



- Impôts : 3 990 711,87 €
- Dotations et participations dont la DGF : 1 174 323,00 €
- Excédent antérieur reporté : 954 383,40 €
- Redevances et loyers : 383 000 €
- Recettes diverses (cantine, garderie,...) : 251 950 €

Recettes de fonctionnement

L'impôt est une contribution monétaire que les citoyens et les entreprises doivent payer à l'État et aux collectivités locales, permettant ainsi de financer les services publics en mutualisant les ressources pour le bien commun. À Merlimont, les taux communaux des diverses taxes n'ont pas augmenté depuis plusieurs années.

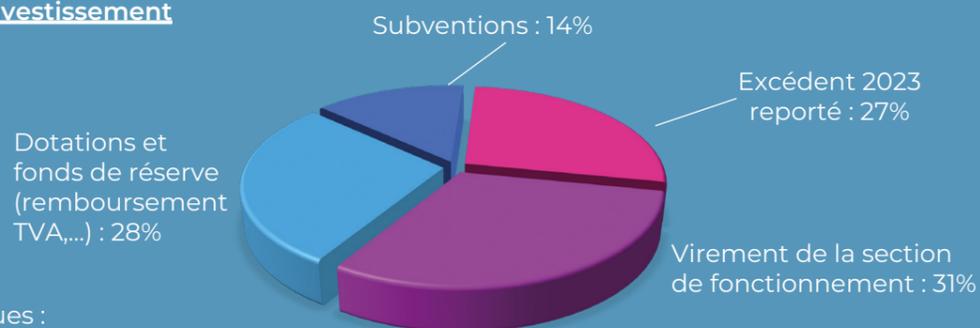
Suite au décret paru le 25 août 2023, où l'État autorise certaines collectivités locales à actionner le levier fiscal sur les résidences secondaires dans le but de « favoriser la mise sur le marché et l'affectation à la résidence principale de logements situés en zone tendue », la Municipalité a fait le choix d'augmenter de **60 % la part communale** de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

La **Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)** est une subvention versée par l'État aux communes, visant à soutenir leur fonctionnement et à réduire les inégalités entre les différentes collectivités. La DGF est calculée en fonction de critères tels que la population, les charges de fonctionnement et les ressources propres de chaque collectivité.

Alors que les coûts ne cessent d'augmenter, la DGF **ne suit pas cette hausse et reste stable ces dernières années**. À l'instar des budgets des ménages, les charges de fonctionnement de la commune sont affectées par l'inflation (énergie, charges de personnel, matières premières). Les intempéries de l'année passée impactent les collectivités, qui ont de plus en plus de mal à s'assurer, et subissent donc une augmentation conséquente de leurs cotisations d'assurance.

De plus, certaines décisions de l'État, comme l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires ainsi que la bonification de 5 points d'indice pour l'ensemble des cadres d'emplois, pèsent sur le budget de fonctionnement de la ville.

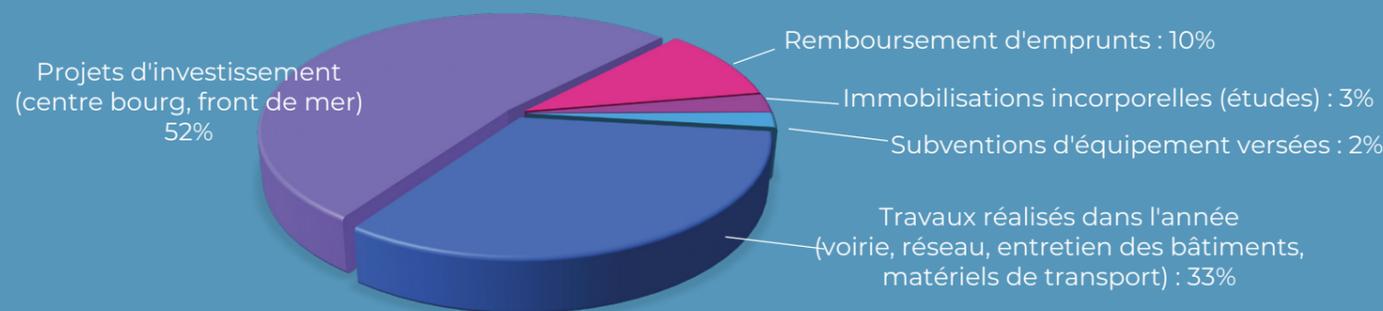
Recettes d'investissement



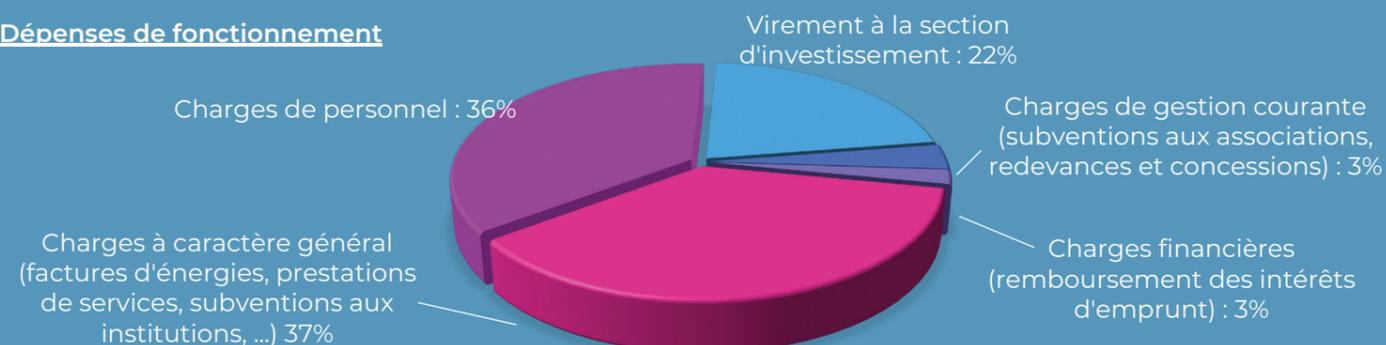
Subventions attendues :
Etat : 23 929 € (sollicitée)
CA2BM : 114 000 € (attendue)
FDE (Fédération Départementale d'Énergie) : 26 400 € (sollicitée)

Priorités budgétaires 2024 : → un niveau d'investissement maintenu → une maîtrise des dépenses de fonctionnement

Dépenses d'investissement



Dépenses de fonctionnement



Exemples de pôles de dépenses

PROJETS

Merlimont évolue grâce à plusieurs projets visant à enrichir la qualité de vie des habitants. En 2024, aura lieu la finalisation, la continuité et la création de nouveaux projets :

- finalisation de la place de la Chapelle
- finalisation du city stade
- continuité de la requalification de la voirie (avenue de Flandres et boulevard de la Manche)
- continuité de la rénovation de l'éclairage public
- futurs travaux de la digue (en attente de décisions)
- développement de nouveaux outils de communication

AMÉNAGEMENT ET CADRE DE VIE

Plusieurs actions sont menées au quotidien pour assurer une ville propre et attractive :

- aménagement et entretien des voiries
- aménagement et préservation des sentiers
- aménagement et entretien des équipements et bâtiments communaux
- aménagement et entretien des espaces verts

ANIMATION, SPORT ET JEUNESSE

Merlimont est renommée pour son dynamisme culturel, avec ses "Festis" et ses animations communales qui font vivre les vacances scolaires et la période estivale. Tout cela engendre un coût de fonctionnement de 127 650 € (hors charges de personnels).

ASSOCIATIONS ET CCAS

Une trentaine d'associations animent la vie sportive, culturelle et solidaire de Merlimont. Ces associations bénéficient d'un soutien financier et matériel de la part de la municipalité. Chaque année, des subventions, en fonction de leurs besoins et de leurs projets, leur sont versées pour un montant total de 42 095€ en 2024. Parmi elle, le CCAS (Centre communal d'action sociale) a quant à lui perçu une aide de 25 000 €.

ENFANCE

La Municipalité apporte un soutien financier aux établissements scolaires pour l'achat de fournitures scolaires (10 000 €) et pour les projets pédagogiques (10 000 €). Elle prend également en charge les frais de restauration scolaire (95 000 €) et extrascolaire (15 000 €). Les activités extrascolaires, c'est à dire les centres de loisirs durant les vacances de Pâques, de Toussaint et de juillet-août, représentent quant à elles un coût de 215 000 € pour la commune.



> Aménagement de l'avenue de Flandres

La commune poursuit le réaménagement des rues du secteur plage. Après les avenues de Champagne et du Boulonnais, c'est désormais au tour de l'avenue de Flandres de bénéficier d'un lifting sur la partie allant du boulevard de la Manche à la rue Courbet.

A compter de septembre 2024, les travaux d'enfouissement des réseaux vont débuter. Ainsi, les câbles de téléphonie et d'électricité seront enterrés.

La seconde phase débutera en janvier 2025 avec la réfection totale des trottoirs et de la voirie sur le même modèle que les rues terminées : une chaussée dotée d'une voie cyclable et un pavage des trottoirs avec matérialisation des stationnements et espaces piétons. Enfin, la pose de nouveaux candélabres viendra clôturer cette première partie de chantier pour le printemps 2025.

Le coût total prévisionnel de cet aménagement, qui concerne environ 250 mètres linéaires, s'élève à 703 000 euros hors taxes.

A partir de l'automne 2025, une seconde partie de l'avenue devrait être aménagée.

> Le nouveau city stade sera bientôt ouvert

Nous vous l'avions annoncé pour le printemps, le city-stade sera finalement ouvert durant l'été.

Du fait des intempéries qui se sont succédées, la société retenue pour effectuer l'installation de l'équipement a en effet pris du retard sur la totalité de ses chantiers.

Dans quelques semaines, les jeunes Merlimontois pourront ainsi fouler un sol neuf et totalement sécurisé.

La Municipalité procédera à son inauguration à la rentrée.



> Réfection de la rue des Bas Prés

La rue des Bas Prés étant située sur les communes de Cucq et Merlimont, les deux villes se sont accordées afin de mettre en œuvre des travaux de réfection de la chaussée.

La mise en œuvre des travaux est aujourd'hui actée et leurs mise en œuvre est prévue à partir de septembre 2024. Une réunion préalable sera organisée pour les riverains. Après avoir procédé à la démolition de la chaussée et des bordures, de nouvelles canalisations d'évacuation des eaux pluviales vont être posées et les tampons actuels remplacés à neuf. Viendra ensuite la réfection de la chaussée et des bordurations.

Le maître d'œuvre procédera enfin à la mise en place de la signalisation et agrémentera le tout d'espaces verts.

Sans contretemps majeur, les travaux devraient être terminés pour fin novembre. Le montant estimé s'élève à 198 000 € réparti entre les 2 communes, 79 200 € pour Cucq et 118 800 € pour Merlimont.



La place de la Chapelle est entrée dans le paysage !

Opérationnelle depuis le Festi'Vintage, la place de la Chapelle tient toutes ses promesses. Les premiers musiciens ont foulé la scène, les premières animations ont eu lieu, les premiers visiteurs ont profité des bancs de ce nouvel espace mieux adapté et totalement sécurisé.

Le distributeur automatique de billets a également fait peau neuve pour se fondre dans le décor. Cet été, l'espace pourra pleinement être utilisé. Il accueillera de nombreuses animations, notamment le marché gourmand chaque lundi soir. A cette occasion, "le Forum" sera inauguré le lundi 8 juillet, (Voir page 26).

> Des nouveaux logements à Merlimont

Trois chantiers sont en cours à Merlimont afin d'augmenter l'offre de logements.



Avenue Boudringhin, 5 maisons en accession sociale à la propriété, d'une surface habitable d'environ 90m² avec 2 à 3 chambres.

Dans ce dossier, la commune a travaillé en partenariat avec Flandre Opale Habitat à qui elle a vendu le terrain.



Avenue de la plage, la villa Castille avec 12 appartements de 2 et 3 pièces avec balcon.

Au rez-de-chaussée, deux surfaces commerciales agrémenteront l'offre existante.



Rue Camille Delacroix, un immeuble de 19 appartements de 2 à 4 pièces est en construction.

Chaque appartement bénéficiera d'un balcon, terrasse ou jardin et d'un place de stationnement.

Requalification du Front de Mer de Merlimont, où en sommes-nous ?

Dans l'édition du Magazine municipal de juin 2023, nous vous avons exposé les différents intervenants et leurs rôles dans le projet de requalification du Front de Mer :

- La Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) agissant à la fois sur la mer et sur la plage
- Le Parc Naturel Marin et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), agissant sur la mer
- La Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois (CA2BM) agissant sur le perré
- La commune de Merlimont agissant sur la digue promenade

Les élus et techniciens de la CA2BM et de la ville continuent de travailler en collaboration afin de mettre en place un nouveau projet. Un nouvel appel d'offres a été lancé uniquement concernant l'ouvrage de défense contre la mer (perré) contrairement au précédent qui avait été effectué pour le projet dans sa globalité (incluant le rechargement de sable, les épis bois et le renforcement du trait de côte). En présentant le projet ainsi, cela permettra une instruction plus facile des différents intervenants.

Nous n'abandonnons pas le Front de Mer !

Pour cette année, la CA2BM a demandé l'autorisation aux services de l'Etat d'effectuer un ré-ensablement, qui a été refusé par manque de nouveaux éléments. Au moment de cette demande, la collectivité devait gérer l'urgence des inondations sur le territoire. Un recours a été initié, lui aussi refusé. Une procédure de recours a été lancée, d'autant que la tempête Pierrick du 9 avril a aggravé la perte de sable. A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous sommes en attente de réponses.



Le système éco-plage, devenu inefficace avec le temps et accidentogène a été enfoui afin de sécuriser la zone de baignade. Le retrait du dispositif est en réflexion au niveau des élus de la CA2BM. Le point sera abordé lors de la prochaine commission GEMAPIE.



Les espaces verts sont au cœur de l'identité de la station. Entretien ces zones requiert une attention constante et des techniques innovantes pour garantir leur beauté et leur durabilité. Les agents municipaux travaillent pour maintenir ces espaces accueillants et respectueux de l'environnement.



L'utilisation du cheval pour le débardage en forêt est méthode traditionnelle, respectueuse de l'environnement, qui permet de transporter le bois sans endommager les sols ni perturber l'écosystème forestier. Le cheval, grâce à sa légèreté et à sa capacité à accéder à des zones difficiles, s'avère être un atout précieux pour les travaux forestiers.

Les agents des services techniques ont ainsi procédé à l'abattage de plusieurs arbres malades ou dangereux selon les recommandations de l'ONF. Les arbres évacués seront ensuite broyés et serviront de paillage dans les différents sentiers de la commune

En attendant, que fait-on ?

Les tempêtes et coups de vent de cet hiver ont aggravé la fragilité de notre front de mer. Consciente des problématiques d'accès à la plage et de la dangerosité de certains endroits, la commune a mis en œuvre un certain nombre d'aménagements.

L'amphithéâtre, devenu trop dangereux, a été condamné et réaménagé en un espace de détente avec une table de pique-nique et quelques pins maritimes. Les visiteurs peuvent ainsi admirer le coucher du soleil ou encore savourer un moment en famille ou entre amis.



Les escaliers face aux avenues de Champagne et du Calvaire ont été renforcés, à l'initiative de la commune, afin de permettre un meilleur accès à la plage pour tous.

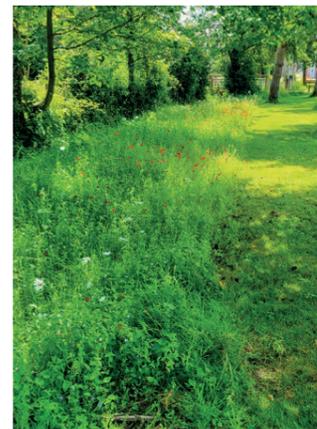
Un nivellement du sable aux descentes situées près du poste de secours a été réalisé, afin de les sécuriser.



La Mairie s'oppose au projet d'éoliennes au large de la Côte d'Opale

En 2017, la France a adopté une stratégie nationale pour la mer et le littoral, incluant la planification de l'éolien en mer. Un parc éolien est prévu au large de nos côtes, mais cela pose des risques pour la navigation, les oiseaux migrateurs et la circulation aérienne près de l'aérodrome de Berck et de l'aéroport du Touquet. La pollution visuelle et la perturbation des écosystèmes marins et de la pêche sont également préoccupantes.

Pour notre commune, qui travaille depuis des années à restaurer un perré et une digue promenade pour la sécurité des touristes et des habitants, ce projet menace l'équilibre entre l'économie, l'environnement et le tourisme. Le conseil municipal a donc voté à l'unanimité contre l'installation d'un parc éolien en mer au large de la Côte d'Opale et refuse toute visibilité depuis Merlimont et la CA2BM pour ces projets futurs à proximité de notre littoral.



Les prairies fleuries se multiplient à Merlimont. Elles favorisent la biodiversité, attirent les pollinisateurs et embellissent la commune avec leurs couleurs chatoyantes. Elles permettent également de limiter la tonte de certains espaces.



Les oyas, pots en terre cuite enterrés, permettent une irrigation écologique et efficace, économisant l'eau en arrosant directement les racines des plantes. Déjà utilisés l'année dernière, ils ont été étendus cette année à tous les parterres de la commune.

> Un nouvel équipement pour les espaces verts

Les services techniques sont désormais dotés d'un nouveau matériel pour l'entretien des espaces verts, plus particulièrement ceux des terrains de football.

Ce nouvel engin est capable de s'orienter seul sur le terrain et de détecter les obstacles, notamment les êtres humains. Grâce à une borne de recharge installée à proximité et à laquelle il peut se rendre seul, il est totalement autonome en énergie. Il est également équipé d'un GPS qui permet aux services de le localiser à distance.



> 30 ans d'Eden 62 avec des arbres !

Depuis 30 ans, Eden 62 protège l'environnement grâce à la gestion de certains sites, notamment en les aménageant pour sensibiliser le grand public à la fragilité de nos écosystèmes. Dans le cadre de son 30^{ème} anniversaire, les animateurs du syndicat mixte proposent aux municipalités de planter des tilleuls. Ainsi, début juin, 2 arbres ont été plantés dans la commune par les jeunes Merlimontois. Le premier par les élèves de l'école élémentaire au sein de l'éco pâturage et le second dans le parc de l'école maternelle.



> Des percussions pour l'apprentissage

Depuis la rentrée des vacances de printemps, les élèves de l'école élémentaire participent à un projet musical autour des percussions. Les apports sont multiples, car la musique permet d'une part de travailler la rythmique et d'autre part, le langage, l'écoute, la motricité, la concentration. Ainsi tous les élèves ont pu profiter de la restitution des ateliers en fin d'année.



> Une fin d'année riche en découvertes pour les jeunes Merlimontois !

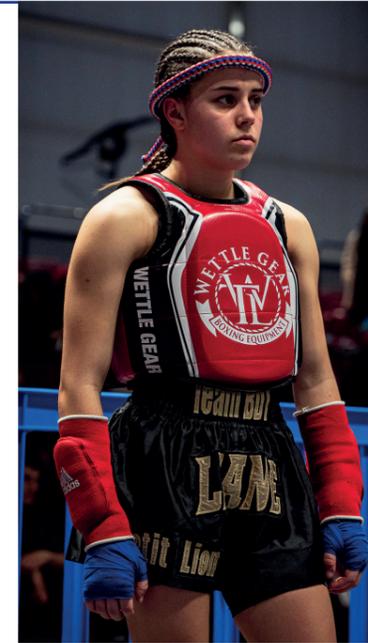


Les classes de cours préparatoires et élémentaires ont découvert le fonctionnement du sauvetage en mer en hélicoptère en visitant l'aéroport du Touquet. Ils se sont également rendus au musée école de Boulogne sur Mer. Durant une journée ils se sont mis dans la peau de leurs grands-parents et ont pratiqué leçons de morale, encriers et jeux d'autrefois. Les élèves des cours moyens se sont quant à eux rendus à Montreuil sur Mer pour une visite historique de la citadelle et de la vieille ville. Ils se sont ensuite familiarisés avec la calligraphie médiévale.

> Les CM2 vont voguer vers le collège



Cette année, 23 élèves de CM2 ont été reçus en mairie par Mme Le Maire et Mme Dall'acqua, adjointe aux affaires scolaires, afin de recevoir leur traditionnel cadeau d'entrée au collège. Une clé USB à l'effigie de la commune, un bon d'achat pour des fournitures scolaires et quelques autres cadeaux. C'est avec un peu de nostalgie que ces jeunes quittent l'école de Merlimont, mais ils sont aussi curieux de découvrir la vie de collégien qui les attend à la rentrée. Avant cela, place aux grandes vacances !



Le "Petit Lion" a encore frappé

Léane Raymond continue d'accumuler les titres. Pour sa sixième saison à la Team BDT de Merlimont, cette jeune Rangeoise de quinze ans a décroché son cinquième sacre consécutif avec la FFKMDA (Fédération Française de Kickboxing, Muaythai et Disciplines Associées). Passionnée et déterminée, cette lycéenne envisage de poursuivre ses combats à un niveau élevé pendant longtemps. Elle entrera bientôt dans la catégorie Junior (16 - 18 ans) où elle compte bien s'imposer.



Léane Raymond, soutenue par son coach et président de la Team BDT Christophe Dubois.

Un palmarès impressionnant :

- sacrée championne de France 5 années consécutives depuis 2020 avec la FFKMDA
- En 2020 et 2024, elle a obtenu deux fois le titre de championne de France K1 rules et Muay thai
- Elle est plusieurs fois championne régionale de Kick boxing.
- Elle a également un titre de championne du monde tatamis en 2021 (13 ans) et un titre championne du monde sur Ring en 2022 (14 ans)

À partir de la fin du mois d'août, Léane franchira une étape cruciale de sa jeune carrière en intégrant le prestigieux pôle Élite « Jeunes » de l'équipe de France FFKMDA. Cette sélection représente une consécration pour cette athlète prometteuse, qui deviendra la benjamine d'un groupe de vingt jeunes talents choisis pour représenter le futur du kickboxing et des disciplines associées au sein de la Fédération Française de Kickboxing, Muaythai et Disciplines Associées (FFKMDA). En tant que membre de l'équipe de France, elle pourra participer aux sorties internationales, affrontant les meilleurs talents du monde entier.

Pour Léane, cette intégration signifie un changement radical de vie. Elle deviendra en effet pensionnaire au Creps de Reims. Cette immersion totale dans le sport de haut niveau lui permettra de conjuguer études et entraînements quotidiens, un défi de taille mais également une opportunité unique de se consacrer pleinement à sa passion.

Nous souhaitons à Léane tout le succès possible dans cette nouvelle aventure. Son futur s'annonce brillant et plein de promesses, et nous suivrons avec attention ses exploits sur les scènes nationale et internationale. Bravo Léane, le travail a payé et l'avenir t'appartient !



Chaque année, un stage de self-défense réservé aux femmes est organisé à l'occasion de la journée internationale des femmes. Gratuit et ouvert à tous, ce stage a pour objectif de permettre à chaque participante de travailler sur les bases : savoir se déplacer et maintenir une distance sécuritaire, savoir se protéger et, en cas extrême, riposter.



La Team BDT ne se limite pas au kickboxing ! Chaque lundi soir, une session de cross-training se déroule à la Salle Noémie Dufour. Que vous soyez débutant ou confirmé, vous êtes les bienvenus. Pour plus d'informations, consultez la page Facebook de la Team BDT Merlimont.

> Douce renaissance, une nouvelle coach de vie



Depuis quelques mois, Séverine Trioux propose des services de coaching personnel et professionnel.

Elle accompagne les personnes qui ont un objectif à atteindre. Sa prise en charge débute par une prise (ou reprise) de confiance en soi afin de pouvoir surmonter les éventuels peurs et obstacles et de déterminer des actions à mettre en place pour atteindre l'objectif fixé.

Séverine Trioux pratique également la "photo - thérapie". C'est une méthode basée sur les émotions, qui permet une acceptation de son image grâce à la photo. Fraîchement arrivée en France, la photothérapie a déjà fait ses preuves outre Atlantique chez nos amis Canadiens.

Pour que cet accompagnement soit efficace, il est indispensable d'avoir envie d'avancer dans un projet de vie, qu'il soit personnel ou professionnel.

> Informations 06 23 66 05 35 ou sur www.doucerenaissance.fr



> Les petits vermicelles, des pâtisseries à la portée de tous

Magali Gosselin est une jeune femme passionnée de pâtisserie. Cette passion lui vient de sa famille. Pendant ses études d'éducatrice de jeunes enfants, elle a mis en place des ateliers durant ses stages et a eu envie d'en faire son métier. C'est chose faite depuis le 1^{er} avril !

Accompagnée par la chambre de commerces de d'industries, Magali a créé « Les petits vermicelles » et propose des ateliers pâtisseries à domicile pour les familles et dans les structures.

Elle vient avec son matériel, les ingrédients nécessaires et vous explique tout. Elle vous donnera également les recettes, même celles un peu particulières, mais tout aussi délicieuses, de pâtisseries aux légumes !

Magali est également présente sur les évènements où elle met à disposition des bocaux « SOS pâtisserie » où tous les ingrédients secs sont présents. Il reste simplement à ajouter du beurre et des œufs, mélanger le tout et enfourner !



A plus long terme, Magali envisage d'acquérir une camionnette pour mettre en place des ateliers itinérants et vendre ses produits.

> Informations 06 31 16 24 39 – www.lespetitsvermicelles.fr (opérationnel dans le courant de l'été)

> Opaline Théali Photography, des photos pour se sentir bien



Passionnée de photographie, Sabrina L'allaing avait mis cette passion entre parenthèses et a décidé de s'y remettre il y a trois ans. Tout en poursuivant son activité d'auxiliaire de vie, elle s'est tournée vers des photos de ses enfants, de paysages, de nature. Mais elle cherchait quelque chose de plus intimiste. Aujourd'hui elle propose de réaliser des portraits dans une optique d'estime de soi. "Le but est de passer au delà

d'un complexe en restant naturel, sans filtre" précise la jeune femme. Ainsi, cette photo-thérapie s'adresse à toute personne qui présente des difficultés à s'accepter, que ce soit à cause d'une grossesse, d'une maladie ou d'un complexe.

En activité depuis un an, Sabrina favorise, pour ses shootings, les espaces naturels, ce qui ne manque pas à Merlimont !

> Informations 06 16 09 64 80, page facebook : Opaline-Théali Photography

Crédit photo : Sabrina L'allaing



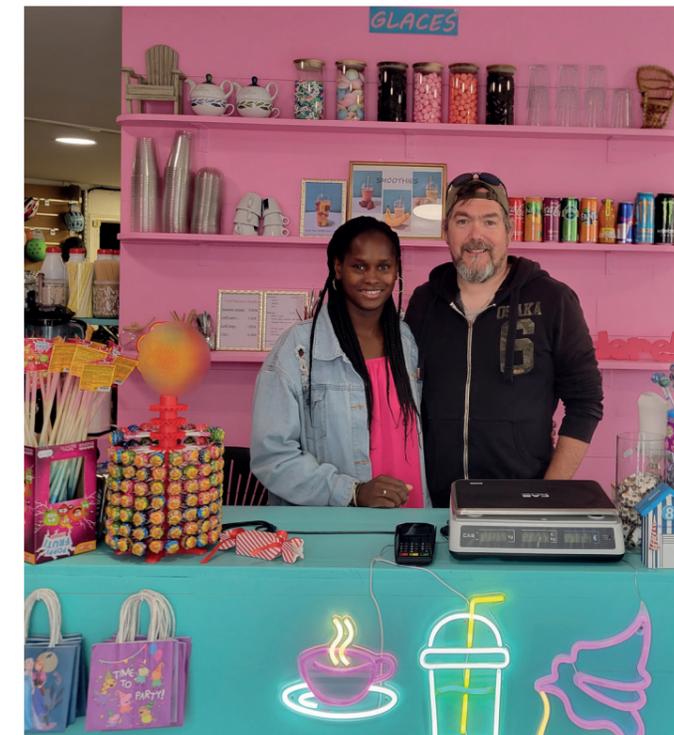
> Un nouveau propriétaire au P'tit Boucher



Pendant près de 7 ans, Clément Ponchel a régalé ses clients amateurs de viande. Depuis le 5 mars, Corentin Martel, ancien apprenti de l'établissement a repris les rênes. Il ouvre à Merlimont son second établissement après Berck où il a été reconnu artisan en or par la chambre des métiers de l'artisanat. Corentin Martel propose des planches apéritives, de la viande locale et des plats préparés.

> 109 rue A. Biblocq – ouvert du mardi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 15h à 19h

> "Roule ma poule" se lance dans les confiseries et smoothies



Depuis décembre, Diarra Conter a ouvert « roule ma poule confiserie ». En plus des bonbons, vous pourrez déguster un chocolat chaud en hiver et pour l'été c'est tout une gamme de rafraîchissements qui est proposé, à base de produits frais et locaux. Salades de fruits, smoothies, milkshake au lait de coco et bien entendu des glaces.

> 75 avenue de la plage – ouvert l'été 7j/7 de 10h à 19h, de septembre à juin de 10h à 12h et de 14h à 19h, fermé les mardis et mercredis.

> L'épicerie du coin, va régaler vos papilles !

Depuis l'été dernier, François Marquant, a ouvert son épicerie dans la commune. Cette idée, il l'avait en tête depuis un moment, et quand il a su que le local de l'ancien Sphinx se libérait il s'est lancé. « C'est une super opportunité, le local est grand, bien situé sur l'avenue, je ne pouvais pas passer à côté ! » explique le jeune homme.

Sur ses rayons, vous y trouverez des fruits, des légumes, du fromage, une crèmerie pour le quotidien. François propose également une épicerie fine salée et sucrée, des produits du terroir et le nécessaire pour l'apéritif ! Lors les jours ensoleillés, vous pourrez également y déguster des glaces à emporter.

> 64 avenue de la plage. Ouvert l'été 7j/7 de 10h à 19h3, de septembre à juin tous les jours sauf le jeudi de 10h à 12h30 et de 15h30 à 19h.



Vous vous installez à Merlimont ? Présentez-vous pour que l'on parle de vous ! Rendez-vous à l'accueil de votre mairie.



Cocotte la Poule



VENEZ PARTAGER UN PIQUE-NIQUE CONVIVAL EN FAMILLE OU ENTRE AMIS

Pique-nique du 14 juillet

Goûter de la fraternité : Venez avec un gâteau à partager !

Kermesse, ambiance musicale, apéro concert et soirée « N'oubliez pas les paroles ! » à 21h30

dans le parc de la Mairie

www.merlimont.fr Merlimont en Côte d'Opale Bureau d'informations touristiques

FEU D'ARTIFICE

Front de mer - Merlimont

26 JUILLET

RETRAITE AUX FLAMBEAUX
22H - Départ place de la Chapelle jusqu'au front de mer

FEU D'ARTIFICE
23H - Front de mer

SOIRÉE DISCOTHÈQUE AVEC MANIFEST'ACTION ET DJ BONNY
23H30 - Place de la Chapelle

Les rendez-vous de l'été!

La ville de Merlimont vous offre une gamme diversifiée d'activités tout au long de l'année, mettant particulièrement l'accent sur les loisirs, la culture, le sport et, avant tout, le plaisir !

Pour cette saison estivale, une multitude d'activités vous attendent. Consultez notre brochure estivale disponible au Bureau d'Information Touristique (BIT), en mairie ou sur notre site internet www.merlimont.fr.

Pour toute information ou pour réserver une animation, Dernison, Valérien, John et Quentin sont à votre disposition de 9h à 12h, au premier étage du Bureau d'Information Touristique.



MARCHÉ GOURMAND

Le marché gourmand, c'est le lieu pour faire le plein de saveurs mais c'est surtout de la bonne humeur et la simplicité qui s'en dégage.

Tous les lundis 17h30-21h, Place de la Chapelle. 18h pot de bienvenue et présentation des activités de la semaine. 19h - animation musicale.

CONCERTS



ATELIERS ESTIVAUX

Profitez de toutes les activités pour petits et grands !



Sur la Place de la Chapelle, les mercredis et samedis sont synonymes d'animation, de musique et de convivialité ! Venez profiter de concerts en live, d'un karaoké ou d'une séance de cinéma en plein air.

BIBLIOTHÈQUE DE PLAGE

Sur le front de mer : les lundis, mercredis, vendredis, samedis et dimanches de 14h30 à 18h.

A l'Espace Culturel Municipal : les mercredis et vendredis matins de 9h à 12h.



MODALITÉS D'INSCRIPTIONS POUR LES ACTIVITÉS

- > Au 1^{er} étage du bureau d'informations touristiques (BIT), place de la Chapelle.
- > Tous les matins de 9h à 12h du lundi au samedi et le dimanche de 14h à 15h.

Stages, pêche à pied, craies sur trottoirs, baby-gym, visite de la Chapelle et de l'Eglise, accro sport, yoga, initiation de danse en ligne, atelier lecture... il y a forcément une activité faite pour vous !

Le bureau d'informations touristiques de Merlimont vous accueille et vous conseille sur les événements et les activités à ne pas manquer dans notre ville et ses environs. Carole, Clément et Adrien se feront un plaisir de vous faire découvrir les richesses de notre région. Au B.I.T, vous trouverez également une boutique proposant un large choix de souvenirs, de produits locaux et d'idées cadeaux, ainsi qu'un espace librairie.

Horaires d'ouverture :

1^{er} juillet au 31 août :
lundi au dimanche : 9h - 12h30 / 14h - 18h

1^{er} au 30 septembre :
lundi au vendredi : 9h - 12h30 / 14h - 18h
samedi et dimanche : 10h - 12h / 15h - 17h

1^{er} octobre au 31 mars :

lundi au vendredi : 9h - 12h30 / 14h - 17h
samedi : 10h - 12h / 15h - 17h

1^{er} avril au 30 juin :

lundi au vendredi : 9h - 12h30 / 14h - 18h
samedi et dimanche : 10h - 12h / 15h - 17h



Bureau d'Informations Touristiques, Place de la Chapelle.

Un été à Merlimont

Du 8 juillet au 28 août

Pique-nique du 14 juillet
Soirées à thème
Sport
Cinéma de plein air
Feu d'artifice
Marchés gourmands
Concerts
Animations

Tout le programme ICI



Bureau d'Informations Touristiques
www.merlimont.fr
Merlimont en Côte d'Opale



Nouveau !



LES PARCOURS D'ORIENTATION



N'hésitez pas à demander votre dépliant en mairie ou à l'Office de Tourisme, vous pouvez aussi télécharger sa version numérique



Envie de découvrir notre beau territoire de façon ludique ? Tout au long de l'année, venez explorer les parcours d'orientation !
Quatre parcours spécialement conçus pour différentes tranches d'âge. Que vous soyez un tout-petit curieux ou un adolescent en quête d'aventure, il y a un parcours fait pour vous !

CINÉMA

de plein air

Astérix et Obélix aux jeux olympiques
24 juillet - 21h
Camping
7 août - 21h
Place de la Chapelle

www.merlimont.fr | Merlimont en Côte d'Opale | Bureau d'informations touristiques

Marché Gourmand de Merlimont

Tous les lundis à 17h30
Place de la Chapelle
du 8 juillet au 26 août

18h30
Pot de bienvenue et
présentation des activités
de la semaine
19h
Ambiance musicale

Les commerçants proposent eux aussi des animations tout au long de l'été !



ANOMALIES DE VITRINES

Des anomalies se sont glissées dans les vitrines des commerçants merlimontois... L'objectif est de repérer tous les objets incongrus qui ne correspondent pas à l'activité du magasin. Les 10 et 24 juillet et les 7 et 21 août.

PHRASES MYSTÈRES

Des mots se sont fauflés dans les vitrines de Merlimont. A vous de les retrouver pour reconstituer la phrase mystère qui vous mènera vers de nombreux lots ! Les 17 et 31 juillet et les 14 et 28 août.

RENDEZ-VOUS MUSICAUX

18 juillet et 08 août :
Quizz musical
«Chloé et les garçons» (18h-19h)

25 juillet et 01 août :
Eddy Buzzy Musicien
déambulation sur l'avenue de la Plage (14h-17h)



Inauguration de la nouvelle place de la Chapelle

Le lundi 8 juillet, rejoignez-nous place de la Chapelle pour le premier marché gourmand de cette saison. L'occasion de se réunir pour inaugurer la nouvelle place de la Chapelle, symbole de festivités et de convivialité.

- 17h30 - 20h :** marché gourmand
- 20h15 :** discours de Mme Le Maire suivi du verre de l'amitié
- 21h :** concert



VIDE GRENIERS DE L'ASSOCIATION RAND'OPALE

Samedi 20 juillet 2024
Merlimont secteur plage
Environ 150 exposants

BROCANTE DE LA PLAGE
Dimanche 18 août 2024
Merlimont secteur plage
Environ 400 exposants

Le 3 août prochain, la ville de Merlimont accueillera la cinquième édition de la course La Complice. Cet événement unique réunira une fois de plus des sportifs en solo ou en duo pour une course exceptionnelle de 15 km ou de 7.5 km.

LA COMPLICE

Cette année, retrouvez une nouveauté ! Le duo se transforme en duo relais mixte qui se réalisera en 3 boucles. Ce duo relais sera formé d'un homme et d'une femme et ne pourra s'effectuer que sur le parcours 7.5 km. La Complice, c'est également une épreuve sportive pour tous les âges. C'est pourquoi, l'après-midi sera dédiée aux plus jeunes avec des courses gratuites pour les enfants de 3 à 15 ans. Cet événement familial vise à encourager l'amour du sport dès le plus jeune âge, en rassemblant les jeunes coureurs autour de valeurs de convivialité et de dépassement de soi.

Ne manquez pas cette occasion de vivre une expérience sportive inoubliable dans un cadre naturel exceptionnel. Rejoignez-nous le 3 août pour célébrer le sport et la nature lors de la cinquième édition de La Complice à Merlimont !

Courses adultes

Un t-shirt offert aux 200 premiers inscrits !

- > 15 kms et 7.5 kms : Départ 18h30
- > Parcours 7.5 kms : 8€/SOLO ou 12€/DUO mixte
- > Parcours 15 kms : 8€ (solo uniquement)

Courses enfants

5 catégories :

- 16h - Minime** (14/15 ans) / course de 3km
 - 16h20 - Benjamin** (12/13 ans) / course de 1,5 km
 - 16h40 - Poussin** (10/11ans) / course de 1km
 - 17h - Eveil** (7/9 ans) / course de 400 m
 - 17h20 - Baby** (3/6 ans) / course de 200 m
- Inscription gratuite sur place à partir de 15h.

Récompenses

Les trois premiers de chaque catégorie

- 1^{er} > carte cadeau de 80€
- 2^{ème} > carte cadeau de 50€
- 3^{ème} > carte cadeau de 30€

Le retrait des dossards se fait de 14h à 18h, place de la Chapelle. Si vous souhaitez retirer les dossards de plusieurs personnes, veuillez vous munir de leurs cartes d'identité. Inscription possible le jour de la course de 14h à 18h, avec une majoration de 2€ (solo et duo) à la place de la Chapelle. Obligation de fournir une licence FFA compétition valide ou un certificat médical ayant la mention « non contre-indication de la pratique de la course à pied en compétition » datant de moins d'un an.

Plus d'infos



LA COMPLICE

COURSE NATURE

En solo ou en duo

- PARCOURS 7,5 KMS - 8€/SOLO
- 12€/DUO RELAIS MIXTE **Nouveau**
- PARCOURS 15 KMS - 8€/SOLO UNIQUEMENT
- COURSES ENFANTS DÈS 16H - GRATUIT

3 AOÛT 2024
MERLIMONT
18h30

SUIVI D'UNE SOIRÉE
KARAOKE À 21H30

Plus
d'infos



62 Pas-de-Calais
Mon Département



www.merlimont.fr Merlimont en Côte d'Opale

07
SEPTEMBRE
2024

Agora des
ASSOCIATIONS

JEUNESSE
PARTAGE
CULTURE

ENTRAIDE
SPORT

PASSION
INTERÊT

Salle polyvalente
Merlimont